





JOURNÉE 100% ACTUAIRES

Plénière n°2

14h00-14h40

L'Institut des actuaires remercie ses partenaires







Sommaire de la plénière n°2

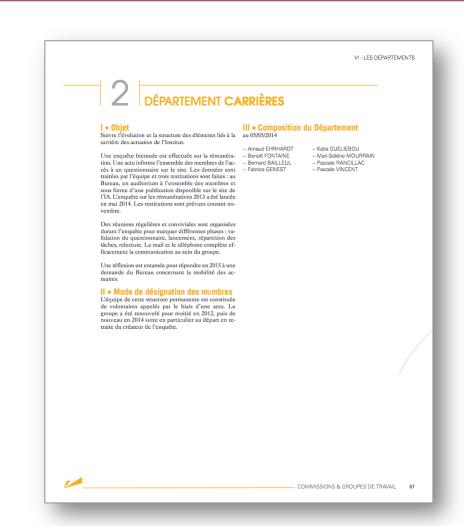


- Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération
 2014 (Pascale Rancillac)
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération
- 2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II (Jean-Davis Carlus)
 - GTNA & CTNA : fiche de présentation
 - L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II





Département Carrières : fiche de présentation





Sommaire de la plénière n°2



- 1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération
- 2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II
 - GTNA & CTNA : fiche de présentation
 - L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II







Objectif initial:

- Apporter des éléments de rémunération aux membres de l'Institut
- Permettre une restitution conforme aux présentations RH

Principes de l'enquête :

- Un questionnaire relativement léger et simple à remplir
- Prise en compte de données exploitables
- Une restitution où chaque participant doit se retrouver
- Analyse selon les multiples critères pour tenir compte de la multiplicité des situations individuelles.





Participation

Revenus	2005	2007	2009	2011	2013
Enquête	2006	2008	2010	2012	2014
Nombre de réponses	663	635	728	619	510
Taux de participation	45%	39%	31%	23%	16%

Le plus bas niveau en nombre et en taux de participation depuis la première enquête.

Représentativité

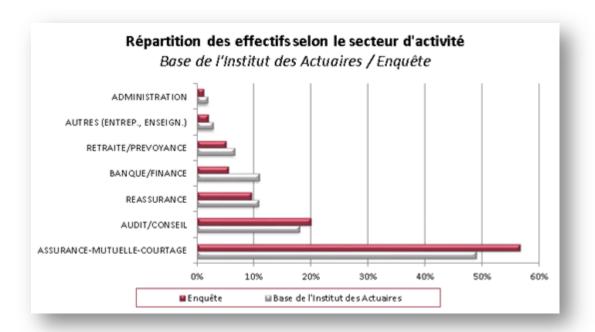
- Une répartition hommes-femmes représentative de la population de référence,
- Une sur représentation des moins de 40 ans tant hommes que femmes,
- Un faible taux de participation des actuaires exerçant à l'étranger.





Représentativité

- Une sur représentation des activités « Assurance » et « Audit ».
- Une sous représentation des activités « Banque » et « Réassurance »



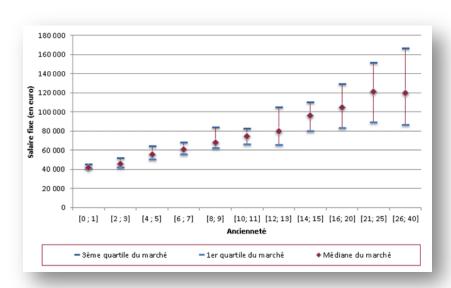




Grille de salaire médian fixe

	Salaire fixe (en euro)					
Ancienneté	Effectif	1er quartile du marché	Médiane du marché	3ème quartile du marché		
De 0 à 1 an	41	41 000	42 000	45 000		
De 2 à 3 ans	64	41 950	45 500	51 775		
De 4 à 5 ans	64	50 000	55 750	64 000		
De 6 à 7 ans	44	55 750	61 000	68 250		
De 8 à 9 ans	65	62 000	68 000	84 000		
De 10 à 11 ans	42	65 775	74 400	82 500		
De 12 à 13 ans	37	65 500	80 000	105 000		
De 14 à 15 ans	43	80 000	96 000	110 000		
De 16 à 20 ans	54	83 000	105 000	128 750		
De 21 à 25 ans	32	88 750	121 000	151 250		
De 26 à 40 ans	24	86 441	120 000	166 250		
Total	510					

Un début de carrière à 42.000 € pour atteindre 68.000 € au bout de 10 ans et 96.000 € après 15 ans d'activité.

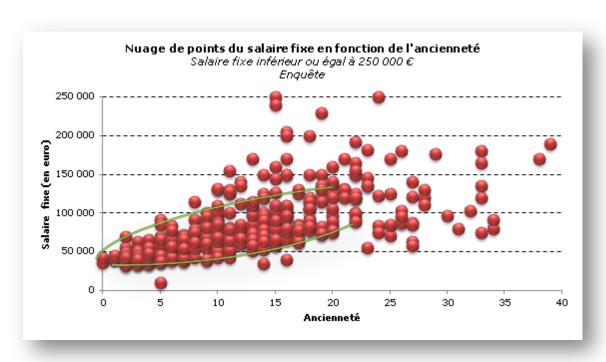


Une augmentation de la dispersion avec le temps. Mais ces résultats globaux sont influencés par de nombreux paramètres.





Rémunération annuelle brute fixe



Les situations individuelles augmentent avec l'ancienneté et sont plus nombreuses qu'en 2009 puis 2011.

Au-delà de ce graphique 2 revenus fixes à 320 et 360 K€.



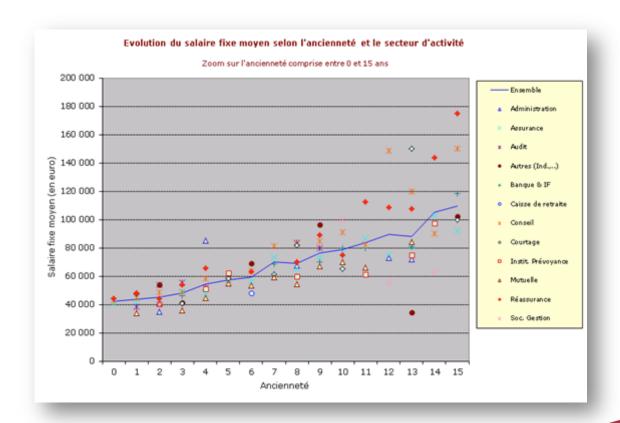


Impact de l'activité sur la rémunération fixe

Zoom ancienneté 0-15 → 70%

Significatifs:

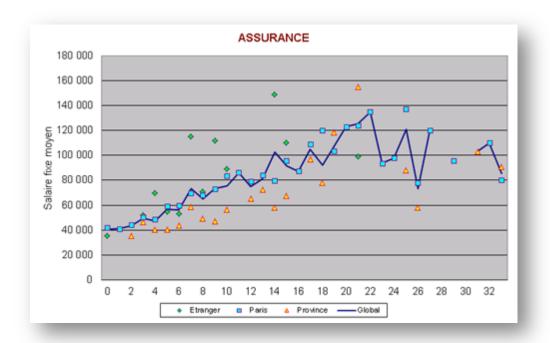
- Assurance (croix bleu turquoise)
- Conseil (croix orange)
- Réassurance (losange orange)







Impact de la situation géographique sur la rémunération fixe



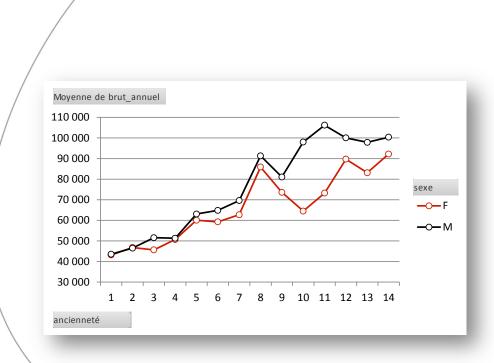
La rémunération moyenne en province est inférieure à celle de l'Ile de France quelle que soit l'ancienneté. L'étranger semble plus rémunérateur.

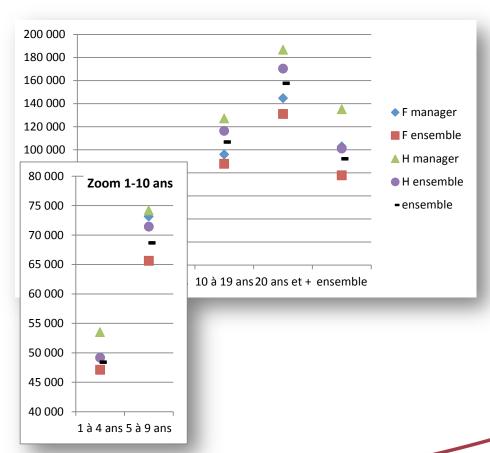
Vigilance significativité : taux de participation 11% de l'Etranger, 17% Paris, 18% Province.





Impact du sexe sur la rémunération fixe





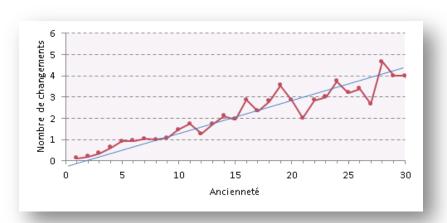




Impact du changement de société

1 changement en moyenne à 5 ans et 2 à 15 ans.





Nombre de	Tranche de nombre d'années d'ancienneté							
changements	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 et +	Ens.
0	58	73	84	107	113		138	75
1	64	83	106	110	139	115	161	96
2	70	74	108	151	171	163	122	111
3		87	119	129	173	119	130	125
4		93		132	167	127	129	131
5			107	147		136		137
6				154	163			159
7					100			100
Ensemble	61	78	103	129	151	130	134	100





Merci pour votre attention

L'équipe du Département Carrières

Arnaud EHRHARDT
Benoît FONTAINE
Bernard BAILLEUL
Fabrice GENEST
Katia GUELIEBOU
Mari-Solène MOURRAIN
Pascale RANCILLAC
Pascale VINCENT



Sommaire de la plénière n°2



- 1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération
- 2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II
 - GTNA & CTNA : fiche de présentation
 - L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II











Sommaire de la plénière n°2



- 1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération
- 2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II
 - GTNA & CTNA : fiche de présentation
 - L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II







- L'article 48 de la Directive Solvabilité II définit les grandes lignes du rôle et des responsabilités de la fonction actuarielle.
- Il spécifie en particulier que les personnes qui exercent cette fonction doivent pouvoir démontrer une expérience pertinente à la lumière de normes professionnelles.



Pourquoi des normes?



- Il y a donc nécessité de définir précisément les normes s'appliquant à notre profession.
- Vaste chantier auquel s'est attaqué le Groupe de Travail sur les Normes Actuarielles



Objectifs du GTNA



Ce groupe de travail s'est tout particulièrement attaché à :

- Etre force de proposition en veillant particulièrement au traitement approprié des spécificités françaises ;
- Influencer les réflexions en cours au niveau international et européen ;
- Formaliser les bonnes pratiques ;
- Décrire les méthodes correspondant à « l'état de l'art » auxquelles les actuaires pourront se référer;
- Limiter le risque professionnel des actuaires dans un contexte de judiciarisation accrue ;
- Emettre des projets de norme, dont une norme encadrant l'ensemble des modèles actuariels.







- Réunions mensuelles physiques ou téléphoniques
- Etudes de l'existant sur d'autres marchés
- Synthèses de travaux proposées à la CTNA



Rappel de procédure



Procédure d'adoption d'une norme

- Emission d'un projet de norme par une commission technique statutaire (CTNA), généralement sur proposition du GTNA
- Exposé-sondage auprès des membres de l'Institut (et, le cas échéant, de tiers)
- Analyse des commentaires reçus, publication de la synthèse de ces commentaires et nouvelle proposition
- Décision du Conseil de présentation ou non à l'AG
- Vote en Assemblée Générale



Où en est on aujourd'hui?



Envoi d'exposé sondage ISAP1 France,

- Afin d'assurer les destinataires des travaux actuariels que :
 - Les travaux sont réalisés professionnellement et avec soin ;
 - Les résultats sont conformes à leurs besoins, présentés de manière claire et compréhensible, et sont complets ;
 - Les hypothèses et méthodologies utilisées (dont par exemple les modèles et les techniques de modélisation) sont documentées de manière convenable.
 - L'objectif de l'IA est d'adopter cette norme, baptisée « ISAP1 France », avant la mise en œuvre effective de la Directive Solvabilité II.



Où en est on aujourd'hui?



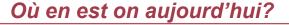
Envoi d'exposé sondage Modèle actuariel,

- Pour aider les actuaires à renforcer la qualité, la pérennité, la pertinence et la transparence des modèles réalisés,
- Car, que son objet soit assurantiel, financier ou lié aux avantages sociaux, toute évaluation actuarielle est basée sur des modèles.
- Ce projet donne des recommandations générales sous la forme de principes pour la création,

l'utilisation et

la maintenance des modèles actuariels.







- En attente des retours, avant de faire une nouvelle proposition au CTNA.
- Un sous-groupe est constitué pour travailler sur la fonction actuarielle







- Les normes, une fois adoptées, permettront à chaque actuaire de s'y référer.
- Elles ne sont pas des obligations qui s'appliquent à chacun. Elles constituent plus des recueils de pratiques de référence.



En conclusion



- Les normes sont là pour aider, et non imposer.
- La volonté qui dirige les travaux du GTNA est de mettre à disposition des membres de l'IA une palette d'outils permettant à chacune et chacun d'en disposer quand le besoin est là.
- Et Solvabilité 2 est source de nouveaux besoins.





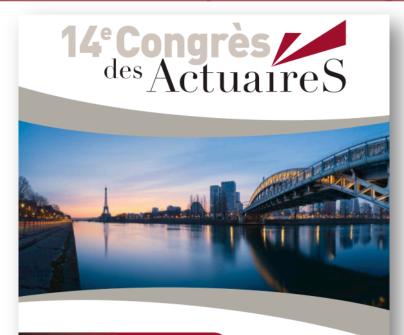
Merci de votre attention

Merci aux membres participants du GTNA





Réservez votre date pour le 14^{ème} Congrès des actuaires !



15 JUIN 2015

Hôtel Marriott Saint Jacques Paris 14e

→ Réservez dès à présent votre date !

Plus d'infos ?: pierre.michaud@institutdesactuaires.com

Le Congrès sera suivi par une soirée de gala de célébration du 125° anniversaire de l'Institut des actuaires



L'Institut des actuaires remercie dès à présent les partenaires de l'événement :





















